

Doc.99/CWEDD 423  
CIP/AF

Liège, le 1<sup>er</sup> décembre 1999

**RAPPORT D'ACTIVITE 1998**

Le présent rapport d'activités a été transmis à l'assemblée plénière du C.W.E.D.D. du 5 avril 2001 pour information.

Les missions et la composition du C.W.E.D.D. sont reprises en annexe I.

Les membres du C.W.E.D.D. se sont réunis à 68 reprises en 1998, que ce soit en assemblée plénière (10), en Bureau (7), en Sections (45), en groupe de travail (6). Ceci représente pour les membres 530 demi-journées de présence en réunion, auxquelles il faut ajouter 185 demi-journées de présence pour le secrétariat et les Chargés de mission. Cette estimation temporelle ne reprend que les présences effectives aux réunions et ne tient pas compte du travail de préparation et de suivi y relatifs.

**L'assemblée plénière** s'est réunie à 10 reprises et a examiné les points suivants:

- avis sur le SDEC (Doc.98/CWEDD 170 du 05.03.98);
- avis sur le contrat de Société - Agriculture (Doc.98/CWEDD 178 du 05.03.98);
- concertation sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance (Doc.98/CWEDD 171 du 05.03.98);
- Arrêté du Gouvernement Wallon modifiant l'article 10 de l'A.G.W. du 18/05/95 fixant les règles de composition et de fonctionnement du C.W.E.D.D.;
- projet d'A.G.W. modifiant l'AERW du 31/10/91 portant exécution du décret du 11/09/95 organisant l'évaluation des incidences sur l'environnement dans la Région wallonne (Doc.98/CWEDD 172 du 05.03.98);
- convention Tractebel - Atelier 50: analyse des études d'incidences et définition des critères et seuils;
- avis sur le Plan des C.E.T. (Doc.98/CWEDD 837 du 23.09.98);
- avis sur le fascicule "Paysage" de l'E.E.W. (Doc.98/CWEDD 236/2 du 05.05.98);
- procédure de remise d'avis sur le SDER;
- procédure de remise d'avis sur l'examen par l'OCDE des performances environnementales en Belgique;
- organisation de la table ronde sur l'E.E.W;
- état d'avancement du tableau de bord de l'E.E.W;
- suivi des travaux des Sections.

**Le Bureau** s'est réuni à 7 reprises afin d'organiser les travaux du Conseil.

**La Section E.I.** s'est réunie à 30 reprises, et a préparé les textes des avis sur:

- 85 études d'incidences
- 15 demandes de renouvellement d'agrément de Bureaux d'études.

En outre, dans le cadre de l'avis du C.W.E.D.D. sur le Plan des C.E.T., la Section a examiné 57 sites susceptibles d'accueillir des C.E.T., dont 10 de classe 2 "déchets ménagers ou industriels non dangereux", et 14 de classe 2 "boues de dragage", soumis à E.I., ainsi que 33 sites de classe 3 "déchets inertes" qui ont fait l'objet d'une notice d'évaluation.

La liste détaillée des avis remis par la Section est reprise en annexe II.

**La Section "Planification"** s'est réunie à 11 reprises et a abordé essentiellement:

- la préparation de l'avis du C.W.E.D.D. sur le Plan des C.E.T.;
- la préparation de l'avis du C.W.E.D.D. sur le SDEC;
- la préparation de l'avis du C.W.E.D.D. sur le contrat Société - Agriculture;
- la préparation de l'avis du C.W.E.D.D. sur le fascicule "Paysage" de l'Etat de l'Environnement Wallon;
- la préparation de la note de prospective;
- l'organisation de la table ronde sur l'Etat de l'Environnement Wallon;
- l'état d'avancement de la convention "recherche d'indicateurs pour la mise au point d'un tableau de bord de l'environnement".

**La Section "Écotaxes"** s'est réunie à 4 reprises et a établi le texte des avis sur:

- l'application de la loi sur les écotaxes relative aux piles - organisation de la cotisation de collecte et de recyclage (Doc.98/CWEDD 1021 du 16.11.98);
- l'application de la loi sur les écotaxes en matière de piles rechargeables (Doc.98/CWEDD 617 du 07.07.98);
- la mention du lindane et du dichlorvos dans la liste des substances passibles de l'écotaxe (Doc.98/CWEDD 395 du 05.05.98);
- un avant-projet de loi relatif aux produits en papier et/ou carton mis à la consommation et passibles de l'écotaxe (Doc.98/CWEDD 083 du 05.02.98.).

**Divers groupes de travail** ont été constitués pour préparer les travaux des Sections ou de l'assemblée plénière.

Ces groupes de travail concernaient:

- la préparation de l'avis du C.W.E.D.D. sur le Plan des C.E.T.
- la préparation de l'avis du C.W.E.D.D. sur le contrat Société - Agriculture

**Le groupe "Directive de travail"**, chargé d'organiser le travail des deux Chargés de mission, s'est réuni à 2 reprises.

D'autre part, des délégations du C.W.E.D.D. ont rencontré:

- le CESRW, afin de préparer l'organisation de la table ronde sur l'E.E.W.
- le Cabinet du Ministre LUTGEN sur la problématique des élevages intensifs
- le Cabinet du Ministre LUTGEN sur la procédure de remise d'avis sur le Plan des C.E.T.

**Le Secrétariat** a été assuré par MM. PIROTTE et HEINE (à partir de mai 98), avec l'aide de Mmes FRAIKIN et DUCHENE.

Les Chargés de mission, MM. F. ROUXHET et A. MAIRESSE, ont été engagés début 1998 par le CESRW, afin d'assurer le support technique et scientifique du C.W.E.D.D., M. ROUXHET étant plus particulièrement affecté aux travaux de la Section "Etudes d'Incidences", tandis que M. MAIRESSE a été plus particulièrement affecté aux travaux des Sections "Planification" et "Ecotaxes".

### Représentations externes

Ont représentés le C.W.E.D.D.:

- M. E. SERUSIAUX au CSWCN et au Conseil Supérieur Wallon des Forêts et de la Filière Bois;
- MM. B. DETHIER et J. DE BRAKELEER aux Conventions INCIPORC et ECOPORC;
- MM. C. GOUZEE et A. MAIRESSE au Comité de pilotage de l'Etat de l'Environnement Wallon;
- MM. L. DE CORDIER, P. JOURET et A. MAIRESSE au Comité d'accompagnement de la Convention pour la recherche d'indicateurs pour la mise au point d'un tableau de bord de l'environnement wallon ainsi qu'à la Convention pour une contribution à l'élaboration d'un contenu-type pour le rapport d'activités annuel de la DGRNE;
- Mme S. CLOSSON et M. J. DE BRAKELEER à la Convention TRACTEBEL-RW relative à la nomenclature des établissements classés.
- M. J. SMITZ au Conseil fédéral du développement durable.